



SEJOUR ACCOMPAGNEMENT VERDON

*Jeunes de 12 à 17 ans
Du 18 au 24 juillet 2022*

LIEU :

Les Salles sur Verdon (Var) – à la **Base Nautique Municipale** (Site : <https://www.basenautiqueverdon.fr/>)

INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

L'idée du séjour est de permettre aux jeunes de vivre une semaine au rythme qu'ils auront choisi et de favoriser la **découverte des activités nautiques et de la région des gorges du Verdon**. L'idée est prendre le temps de s'amuser, de découvrir ce qui nous entoure et bien sûr de prendre aussi du temps pour soi, le tout dans un séjour construit et réfléchi par les jeunes eux-mêmes. Le principe étant, de rendre les jeunes un maximum acteurs de leur séjour et donc de les amener vers l'autonomie en favorisant la discussion et en les incitant à prendre les décisions.

De plus, ce séjour va leur apprendre à **vivre ensemble**, à prendre des **décisions en groupe** et à prendre des **responsabilités**. Pour cela, les enfants seront impliqués dans :

- La vie quotidienne (préparation des repas, grille de menus, courses, planning de la vaisselle, etc...)
- Le choix de leur planning d'activités (même si les animateurs et animatrices seront force de proposition).

Bien sûr, afin de profiter de leurs vacances, des temps libres encadrés seront prévus.

ACTIVITES :

Un **planning** va être préparé par les jeunes avec le soutien des animateurs. L'objectif est de pouvoir en discuter et faire des choix en groupe qui seront appliqués lors du séjour. Seront proposés, par exemple : activités nautiques comme Kayak, Planche à voile, Paddle, catamaran, Fun Boat ou encore Kayak polo, mais aussi une randonnée à la découverte des gorges du verdon, la visite de la ville de Moustier Sainte-Marie, ou encore une ballade dans un marché nocturne local et bien d'autres choses encore...

C'est notre lieu d'hébergement qui nous proposera toutes les activités nautiques en question encadrées par un professionnel de la discipline.

HEBERGEMENT, VIE QUOTIDIENNE ET FONCTIONNEMENT :

Notre hébergement se fera en camping donc nous passerons les nuits sous **tentes** et nous prendrons les petits déjeuners sur la Base Nautique. Les **repas seront préparés par les jeunes** le midi en fonction des activités ou nous pique-niquerons lors des sorties et le soir, les **repas seront préparés par les jeunes** selon le menu qu'ils auront établi.

La **préparation** des repas du midi et du soir, les courses, la vaisselle et le rangement des tentes seront assurés par petits groupes, accompagnés d'un animateur ou d'une animatrice, veillant au bon déroulé et au respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Les temps libres seront l'occasion pour les jeunes d'**appeler leurs parents**. Des nouvelles seront aussi postées sur la page Facebook MJC Voreppe Jeunesse (merci de bien remplir l'autorisation à l'image inclus dans la fiche d'inscription).

Les **réveils** seront au possible échelonnés, sauf si une activité le matin nécessite un horaire de réveil.

Des **règles** précisant les horaires, les « tâches et missions » de chacun et chacune, les droits et devoirs seront définies entre animateurs et enfants en début de séjour.

Ces règles seront conformes à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs, ainsi qu'à la réglementation liée au COVID-19.

Attention : Pensez bien à prévoir un pique-nique pour le lundi midi car nous allons juste arriver à destination et que nous ne ferons les courses que le lundi après-midi.

DEPART ET RETOUR :

Notre départ aura lieu **Lundi 18 Juillet à 8h30** à la MJC de Voreppe. Nous aurons donc **rendez-vous à 8h devant la MJC**, le temps de charger les affaires dans les minibus et de dire au revoir.

Notre retour se fera le **Dimanche 24 Juillet aux environs de 19h à la MJC de Voreppe**. Nous vous tiendrons informés de l'heure précis en fonction du trafic routier. Notre départ du Verdon se fera vers 15h le vendredi après-midi.

Notre temps de **trajet sera d'environ 3h30** donc nous nous ménagerons une pause sur le trajet afin de ne pas trop solliciter les conducteurs et de respecter les indications du code de la route.

TRANSPORTS :

Nous aurons à notre disposition **2 minibus pour le transport des jeunes et du matériel** (tentes, bagages...). Ces véhicules seront conduits par deux animateurs possédant les qualifications requises. Donc, en inscrivant votre enfant au séjour, **chaque parent autorise que son enfant utilise ce moyen de transport.**

Sur place : Les déplacements se feront au maximum à pied. Toutefois, les minibus resteront sur place et seront utilisés pour faire les jonctions entre les différents points d'activités (courses, visites, rando, etc...).

ENCADREMENT :

Le groupe sera pris en charge par **3 animateurs diplômés + 1 directeur**, pour un groupe de 14 enfants. Si vous souhaitez entrer en contact pour n'importe quelle raison avec l'équipe encadrante, vous pourrez **nous joindre au numéro suivant : 06 32 15 54 32.**

REUNION D'INFORMATION :

Je vous propose de nous **réunir le Samedi 25 Juin à 18h** pour vous présenter l'ensemble du projet ainsi que les détails de l'organisation et de créer un temps convivial où vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez.

Le dossier d'inscription devra nous être remis au plus tard le 17 Juin.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Pour profiter de ce séjour génial, il faudra venir **s'inscrire au préalable en passant à la MJC** pour être sûr d'avoir une place. Il vous faudra :

- **Le dossier d'inscription rempli et complet** (fiche, charte...) qui vous sera remis à votre passage à la MJC
- **Une adhésion à la MJC de Voreppe** de 7€ si vous n'êtes pas déjà adhérent
- **La fiche sanitaire de liaison** qui est un élément essentiel pour garantir l'intégrité physique du jeune en cas de problème (cette fiche fait référence aux éléments concernant la santé et les éventuelles précautions médicales, allergies et régimes alimentaires, etc.)
- **Le règlement** : tarif selon quotient familial (QF) et document de la CAF attestant le QF
- Pour toutes les activités avec de l'eau, **une attestation de natation** vous sera demandée.
- La **Charte des règles de vie des séjours** qui régit les règles de bon fonctionnement collectif durant le séjour.

A APPORTER :

En plus des documents d'inscription, **nous vous fournissons une fiche récapitulant les éléments essentiels** (trousseau) à mettre dans votre valise pour que le séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Concernant les activités extérieures, nous vous solliciterons pour que chaque jeune ait une casquette, une bouteille d'eau et de la crème solaire pour éviter les accidents.

Et pour toutes activités montagnardes (rando), les équipements de sécurité minimum vous seront demandés (veste, chaussures, sac à dos, etc...)

La MJC se charge de fournir le nécessaire pour les repas, les tentes et les matelas mais si le jeune préfère avoir son propre matériel, cela est évidemment possible.

CONSEILS ET PRECONNISATION :

Concernant le **protocole sanitaire**, nous appliquerons toutes les préconisations de la DRAJES en vigueur au moment du séjour.

Les **objets de valeur** (bijoux, consoles, etc...) ne sont pas conseillés pour éviter tout problème de casse ou de vol dont la MJC se dégage de toute responsabilité.

L'**argent de poche** est sous la responsabilité pleine et entière du jeune. Il peut s'il le souhaite solliciter un animateur ou le directeur pour le conserver pour lui mais les encadrants ne sont pas responsables de la gestion de celui-ci.

Concernant le **téléphone portable**, il est bien évidemment autorisé et le groupe mettra en place une règle commune d'utilisation durant le séjour et donc des horaires seront prévus pour appeler les parents, donner des nouvelles...

Merci de limiter les friandises, paquets de gâteaux, chips... Ce n'est pas terrible pour la santé et on va manger 4 fois par jour ! Leur achat sur place est à la discrétion des jeunes. Les encadrants veilleront simplement à ce qu'il n'y ait pas d'excès.

Les jeunes peuvent apporter : des jeux de société, des instruments de musique, des balles de jonglage, des recettes de cuisine... et tout ce qu'ils souhaitent faire découvrir aux autres.